



Association déclarée selon la loi de 1901
Siège social : 35 rue Léon Fontaine 78500 Sartrouville
Tél : 01 39 15 32 21 e-mail : arqm@wanadoo.fr
Site : www.arqm.asso.fr

Janvier – Février 2011
Bulletin N°62

EDITORIAL

Le Conseil de l'Association présente à tous ses adhérents et aux lecteurs de ce bulletin ses meilleurs vœux pour l'année 2011.

Au cours de cette année 2011, de nombreux dossiers nous attendent.

A commencer par la réfection de la digue. L'enquête publique aura lieu à partir du 10 janvier et les travaux devraient être lancés dans le courant de l'été en aval du pont SNCF.

L'année 2011 verra aussi le lancement des études pour le réaménagement des trottoirs et voiries de l'avenue Jean Jaurès. Il est prévu que notre Association y soit associée. Les travaux eux-mêmes sont programmés pour 2012.

La révision du règlement local de publicité commencera également en 2011. On en attend moins de panneaux qui enlaidissent nos rues.

La question des transports en commun restera prioritaire. Malgré l'arrivée annoncée des nouvelles rames à double étage sur le RER A, les problèmes ne seront pas réglés. Il faudra des années pour rattraper le retard accumulé, et à condition de prendre dès maintenant les bonnes décisions.

Après le débat public sur Eole en 2010, et l'incertitude sur un arrêt des rames dans notre boucle, un autre débat public aura lieu à l'automne sur un projet de doublement de la liaison ferroviaire avec la Normandie. L'enjeu ? La ligne existante retrouverait une fonction de desserte locale, une fois délestée des trains rapides vers la Normandie.

Autre sujet : la Tangentielle Nord. C'est en 2011 que devra être trouvé le financement pour la partie ouest du projet, d'Epiney sur Seine à Sartrouville. Le Conseil Général des Yvelines y participera-t-il, aux côtés de l'Etat et de la Région ? Rien n'est décidé pour l'instant.

Voilà quelques uns des dossiers dont nous nous préoccupons en 2011, avec l'ensemble des adhérents qui voudront bien œuvrer ensemble au sein de l'Association.

ADHESIONS 2011

Les bulletins d'adhésion pour 2011 vous parviendront courant janvier. La cotisation reste fixée à 6 euros par an et par famille. Nous tenons à disposition des adhérents des documents destinés aux nouveaux arrivants dans le quartier. N'hésitez pas à les demander à un membre du Conseil

AGENDA

- Du 10 janvier au 12 février : enquête publique sur le projet de réfection de la digue de Sartrouville, au Centre technique municipal, rue de la Garenne (voir pages 3 et 4).
- Mercredi 16 janvier: club de lecture ados à 14h30 à la Librairie L'arbre à lire, 16 bis avenue de la République
Renseignements: Christine Annic-Nony Tél : 01 39 14 51 69.
- Samedi 12 mars : portes ouvertes au lycée Jules Verne.
- Dimanche 8 mai : sortie vélo annuelle.
- Samedi 4 juin : fête de quartier (voir en page 2)

LE MUSEE VOUS ATTEND

Eh oui, enfin, le musée de l'Histoire de Sartrouville va bientôt ouvrir. Il a quitté son site du Champ de Mars qu'il occupait depuis 20 ans pour s'installer pour de nouvelles aventures dans deux salles remises à neuf et accessibles à tout le monde, dans l'ancienne Eglise St Paul, rue des Rosiers. Entièrement repensé, sans renier tout ce qui avait été fait précédemment, il offrira un panorama le plus complet possible de l'évolution de Sartrouville à l'aide de documents, tableaux, maquettes, objets... Ce musée qui n'a comme prétention que d'intéresser les visiteurs jeunes et moins jeunes à l'évolution de notre ville, sera bien entendu perfectible au fur et à mesure du temps qui passera : l'objectif de ses organisateurs étant de ne surtout pas le laisser se scléroser. Il ouvrira ses portes vraisemblablement dans le courant du mois de janvier. Les jours d'ouverture ne sont pas encore fixés mais il sera possible bien entendu, pour les membres de l'Association d'organiser des visites. Nous serons heureux de vous accueillir.

Françoise Denais, AHSE - 01.39.14.32.21 –

SOLIDARITE

Donnez un livre pour Haïti

Jusqu'au 12 janvier, le Théâtre de Sartrouville s'associe à la grande collecte lancée par Bibliothèque sans frontières "1 livre + 1 euro pour que vive la culture haïtienne". Pour que Haïti se relève, partageons les mots du poète : "Agis dans ton lieu, pense avec le monde." (Édouard Glissant)

Une malle est installée dans le hall du Centre Dramatique National, place Jacques Brel.

Pour savoir quel livre donner :

www.theatre-sartrouville.com/index.php

LA FETE DE QUARTIER

Suite à l'impossibilité de pouvoir bénéficier cette année encore des locaux du lycée Jules Verne, l'Association s'est retournée vers la ville pour un lieu et du matériel. Bien évidemment, nous ne sommes pas les seuls à exprimer de tels besoins.

Voici ce qui est proposé :

- La mise à disposition du matériel (tables, chaises, barnums, sono, ...) pour une centaine de personnes.
 - Le lieu : soit le parc du Dispensaire, soit les espaces sportifs proches du lycée Jules Verne, comme l'an dernier.
 - La date : le samedi 4 juin (week-end de l'Ascension).
- Merci d'en prendre note dès à présent.

PASSAGE AU TOUT NUMERIQUE

En Ile-de-France, la date est fixée au 8 mars 2011. Dès lors, les vieux postes analogiques ne permettront plus de recevoir la télévision. Il est toutefois possible d'acquérir un adaptateur, pour un prix modique. Pour pallier à toute difficulté, il existe

- un site Internet officiel : www.tousaunumerique.fr
- un numéro de téléphone gratuit : 09.70.81.88.18.

SECURITE

Une réunion d'information

Lors de notre récente rencontre avec Mme la Commissaire de police, nous avons évoqué la possibilité d'une réunion sur la prévention des cambriolages, des vols à la fausse qualité (faux policiers, faux agents EDF, etc) et tous autres méfaits du même genre. Destinée aux membres des associations de nos quartiers et ouverte aux habitants qui le souhaitent, cette réunion pourrait se tenir en avril prochain.

TOUR DE QUARTIER

Le principe en avait été confirmé lors de la réunion entre le Bureau de l'Association et M. le Maire le 11 novembre. Le tour de quartier a eu lieu le 14 décembre dernier avec les responsables techniques et voirie de la ville, et l' élu en charge des déplacements, Raynald Godart.

Voici les principaux points abordés :

- Rue Victor Hugo : elle bénéficiera à l'été 2011 d'une réfection complète des chaussées et trottoirs, incluant l'assainissement, l'enfouissement des réseaux et des aménagements pour les cyclistes. Les travaux dureront de 3 à 4 mois.
- Carrefour Jean Nicolle/Constituante : la ville étudiera des aménagements destinés à améliorer la sécurité à cette intersection. L'Association sera consultée sur le projet.
- Réfection de trottoirs: l'Association a déposé un dossier mettant en évidence des dégradations à certains endroits. Des réparations seront effectuées dans le cadre du budget alloué.
- Contre-sens cyclable rue de la Constituante (entre la rue Léon Fontaine et la rue de l'Hôtel de ville): ce projet est soutenu par l'Association (voir bulletin de juillet 2010) et

Réseau vélo 78, mais la ville ne souhaite pas le réaliser, pour des raisons de sécurité.

- Affichage associatif : un panneau dédié pourrait être installé à l'angle de la rue Buffon et de l'Hôtel de ville. M. le Maire y est favorable.

HISTOIRE LOCALE

Le passage du chemin de fer

Evidemment, c'est une lapalissade, mais la grande affaire de notre place de la gare... c'est la voie de chemin de fer !

C'est en 1843 que notre ville fut coupée en deux. Oh bien sûr, sur le moment, on put penser que ce ne n'était pas trop grave: quelques expropriations de terrains, des chemins qui n'aboutissaient plus nulle part, puis d'autres tracés qui longèrent la voie... Il n'y avait pas de maisons ou si peu... et puis pensez donc, le chemin de fer à Sartrouville !...

Oui mais, on ne s'était pas encore rendu compte que cette « faille sismique » coupait la plaine et particulièrement notre commune et, malheureusement, on doit constater que cette fracture actuellement pose bien des problèmes de circulation insolubles, mais ceci est une autre histoire...

Les constructions de lignes de chemin de fer ont été les instruments indispensables du développement industriel du 19^{ème} siècle. Pour relier Paris à la mer, les discussions commencèrent en 1825. Les travaux de terrassement durèrent 8 ans : 1839 à 1847 : tout d'abord, la multipropriété rendit obligatoire les négociations pour l'achat de 7 500 parcelles entre Paris et Rouen.

Au printemps 1841, pour cette construction, les Anglais et Irlandais vinrent au nombre de 5000 pour construire notre voie ferrée. Ces ouvriers formaient une véritable corporation du fait de leur qualification : pour établir un équilibre, 5000 ouvriers français vinrent compléter cette main d'œuvre. Ce fut l'un des premiers grands chantiers européens dont la direction était située dans la région de Rouen et d'immenses baraquements logeaient ce personnel disparate dont l'activité dut donner une allure de Far West à notre région. On y utilisa en 1841 un des premiers modèles d'excavateur à vapeur.

En ce qui concerne le tronçon Houilles/Maisons, ce ne fut sans doute pas une mince affaire : il fallut remblayer la voie pour permettre le franchissement de la Seine et de même qu'autrefois pour la construction du pont, on dit que les matériaux qui servirent à établir les voies entre Houilles et Sartrouville proviennent des carrières de Montesson.

En mai 1843, cette ligne de chemin de fer est terminée, jusqu'à Rouen. Le chantier a été bouclé en moins de 3 ans.

Pour Sartrouville, coupé en deux, le mal était fait, notre paysage était définitivement modifié. Aucune halte n'ayant été prévue dans notre commune, ce ne fut pas encore l'évolution bénéfique que l'on pouvait attendre. Cela ne changea pas tout de suite.

A la fin du 19^{ème} siècle une petite urbanisation pourtant s'était opérée en bordure de la route de Paris, mais les terrains devant la gare garnis de meules de foin ne voyaient guère passer que les tombereaux attelés de chevaux qui venaient charger tranquillement leur paille.

Seul un petit pont maçonné tout rond permettait de passer sous la voie de chemin de fer et ouvrait d'une façon anachronique sur la plaine.

C'est en 1892 que le maire de l'époque, Monsieur Foulon, époux de Mademoiselle Fontaine, propriétaire de La Vaudoire, et sous directeur de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest (ce qui facilita sans doute les choses) obtint l'ouverture d'une halte dans notre ville : ce ne fut d'ailleurs qu'une modeste maisonnette en planches à laquelle on accédait par une rampe, un chemin en pente qui se trouvait juste avant le pont, à gauche. La descente se faisait par un autre chemin, rue Turgot, à peu près en face de la quincaillerie. Ces deux chemins bordés de treillage de bois noirci étaient très champêtres.

Deux voies ferrées assuraient le trafic : une voie centrale fut adjointe en 1933 pour permettre l'augmentation de celui-ci. C'est en 1976 que furent effectués les gros travaux (ligne et quai supplémentaires) pour le passage du RER.

Mais nous ne rappellerons pas ici l'histoire de la gare proprement dite, disons seulement que le « joli » bâtiment actuel est la 4^{ème} « mouture ».

Quant au nouveau pont, il avait perdu sa rondeur dans les années 30 en s'élargissant, pour permettre aux automobiles qui avaient remplacé les tombereaux et leurs chevaux, de passer facilement.. On est retourné à nos premières amours : il est de nouveau tout rond !

Françoise Denais – AHSE – extrait de « Il était une fois... la Place de la Gare »

ENVIRONNEMENT

Du nouveau en 2011 pour les talus SNCF?

Après le nettoyage citoyen dans notre quartier (voir bulletin de novembre 2010), le dossier avance.

La ville de Sartrouville a proposé à la communauté de communes de la Boucle de prévoir une ligne budgétaire pour 2011. Ce qui a été acté. Les travaux d'entretien et d'aménagement paysager seraient réalisés par une association d'insertion locale et couvriraient les communes de Sartrouville, Houilles et Carrières-sur-Seine. C'est une bonne nouvelle, à confirmer !

Nos amies les abeilles

Dans notre dernier bulletin, nous avons proposé l'installation de ruches sur le toit de la mairie. En effet, cette pratique de ruches en milieu urbain se développe, avec des effets bénéfiques pour l'environnement. Il y en a depuis peu sur le toit d'une entreprise sartrouilloise.

M. le Maire s'y déclare favorable, mais, après étude, propose que le rucher soit implanté sur la coulée verte, à proximité des jardins familiaux municipaux. J. Lauvinerie, membre du Conseil de notre Association, et apiculteur à ses heures, est sollicité pour apporter son expérience à cette réalisation.

La survie des abeilles est une question qui préoccupe les associations d'environnement. Notamment Yvelines Environnement, union départementale à laquelle nous sommes adhérents de longue date, qui a été retenu ce thème pour son concours scolaire 2011, sous le nom de « nos amies les abeilles ».

Public concerné : tous les jeunes du département des Yvelines, de 5 à 15 ans.

Renseignements auprès de l'Association ou sur le site Internet de l'Union : www.yvelines-environnement.org/

Entretien des trottoirs en période hivernale

Les consignes données dans notre précédent bulletin restent d'actualité. Après chaque chute de neige, les riverains des voies publiques sont tenus de racler et tenir soigneusement balayés les trottoirs au droit de leur façade. Eviter le sel (mauvais pour l'environnement) et le sable (mauvais pour les égouts).

LA RENOVATION DE LA DIGUE

L'enquête publique se déroulera du 10 janvier au 12 février 2011, au centre technique municipal, rue de la Garenne. Une exposition sous forme de panneaux permettra de visualiser et de localiser le projet de rénovation des 2,5 km de digue à Sartrouville. A la suite de l'enquête, l'approbation définitive du projet devrait intervenir en avril/mai 2011.

Les objectifs du projet sont :

- La mise en sécurité de la digue
- Des aménagements paysagers

Début des travaux en 2011

La 1^{ère} tranche des travaux commencera en août 2011 par le tronçon aval de la digue, à partir du pont SNCF et finira en février 2012. Cela concernera notre quartier.

Une 2^{ème} tranche de travaux aura lieu en amont, depuis Montesson jusqu'au pont SNCF, d'août 2012 à février 2013. Cette rénovation de la digue sur les 2,5 km de linéaire permettra une protection des crues d'un niveau proche de celle de 1955. En cas de crue, la digue sera fermée au niveau de la grille du lycée en aval et à la limite de Montesson en amont. Pour des crues supérieures, telle celle de 1910, des déversoirs de sécurité sont installés.

Le chantier est compliqué du fait de contraintes techniques résultant de la faible emprise de la digue, limitée par la voirie d'un côté et le chenal de la Seine de l'autre. De plus les vaguelettes résultant de la navigation érodent les berges. Enfin, le courant de crue risque d'emporter les plantations.

Le principe du projet consiste en la rénovation des protections existantes, en utilisant une technique mixte de végétalisation et d'enrochement, permettant de sauvegarder la faune: les berges sont en effet un lieu de nidification ou de frayère de la faune aquatique.

Traitements différents selon les tronçons

Dans notre quartier, il existe deux tronçons distincts :

- un mur digue depuis le pont SNCF jusqu'à proximité de la rue Jean Nicolle.
- une digue non aménagée sur le reste du quartier, jusqu'au pont routier, avec une végétation dense côté Seine.

Sur le tronçon 1, le mur formant digue sera restauré mais contrairement à ce qui avait été envisagé antérieurement il ne sera pas créé de cheminement piéton dans ce secteur. En l'absence de trottoir sous le pont et le long du mur digue, les promeneurs seront invités à traverser la chaussée pour emprunter le trottoir côté Demeures de Seine.

Sur le tronçon 2, la digue existante en terre, dégradée en plusieurs points, sera réhabilitée en utilisant des techniques mixtes: un enrochement (non bétonné) en pied de berge, des plantations sur le reste du talus qui retrouvera une forme régulière et dont la pente sera adoucie. Les poutrelles en béton seront évacuées. La plupart des arbres seront abattus, afin de ne pas fragiliser la digue. Seuls quelques sujets seront conservés, en partie basse de la berge. Le sommet de la digue sera légèrement arasé pour créer côté Seine un chemin piétonnier d'une largeur de 1,5 mètres, accessible aux personnes à mobilité réduite. Un couronnement en béton sera réalisé au-dessus des palplanches déjà implantées dans la digue. Il pourra servir de banc aux promeneurs. Il n'est pas prévu de cheminement bas. Afin de former des points de vision sur la Seine, deux plateformes en bois seront installées, l'une à la reprise de la digue en terre, à l'aval de la rue Jean Nicolle, l'autre face à la rue Alfred Foulon. Le ponton face au lycée, utilisé pour les secours, sera conservé.

Gros budget

Les travaux, d'un montant total de 5,7M€, seront effectués sous maîtrise d'ouvrage du SMSO, le syndicat mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise. Le projet a été présenté aux associations riveraines de la Seine par son Directeur, Pascal Clerc, lors d'une réunion organisée le 14 décembre dernier à l'initiative de la ville de Sartrouville, et dont le compte-rendu a été rédigé par Brigitte Plantrou, membre du Comité du Vieux Pays.

Des informations complémentaires et les documents présentés lors de la réunion figurent dans la prochaine Lettre du Cadeb ainsi que sur les sites Internet du Collectif (www.cadeb.org) et de l'Association (www.arqm.asso.fr).

VOIRIE ET CIRCULATION

Aménagements cyclables sur les quais

Une étude est en cours pour réaliser une piste bidirectionnelle sur les quais, côté digue. Elle relierait les aménagements existants, depuis Montesson en amont, jusqu'au quai Pierre Brunel, près du lycée, en aval. Les associations de cyclistes, telles que Réseau Vélo 78, seront consultées.

Ce projet est bien entendu compatible avec la rénovation de la digue, présentée ci-dessus. Il implique notamment la suppression des luminaires existants. Des fourreaux seront mis en place sur la digue pour alimenter le nouvel éclairage.

Stationnement des vélos

Quarante-cinq emplacements supplémentaires pour cycles vont être installés à proximité de la gare SNCF. De plus, la ville demandera au nouveau prestataire de remettre en place une couverture sur les abris à vélo installés près de la gare routière.

Ces dispositions sont destinées à favoriser l'usage du vélo et à faire cesser les stationnements anarchiques de cycles, notamment quand ils gênent le passage des piétons. La police municipale mène actuellement une campagne contre ces pratiques.

Feux de circulation

Suite à un accident, début novembre, le feu tricolore situé avenue Jean Jaurès, face à la rue Hortense Foubert, est tombé en panne. Un feu provisoire a été installé, mais n'a pas fonctionné correctement. Alerté par un riverain dont les enfants sont scolarisés à Langevin, la ville a réagi rapidement pour effectuer la réparation.

Le fonctionnement des feux tricolores est vérifié systématiquement une fois par semaine. Des incidents peuvent se produire dans l'intervalle. Il faut les signaler directement au service voirie au 01 39 86 84 40, avec information à l'Association si vous le souhaitez. M. Baudry, ingénieur voirie, rappelle que la sécurité des carrefours à feux tricolores reste une des priorités de son service, qui s'efforce de répondre au mieux aux demandes des riverains.

Respect des piétons

Voici un rappel des règles modifiées récemment pour mieux protéger les piétons.

Lorsqu'un piéton s'engage ou manifeste clairement son intention de s'engager (par un geste) sur la chaussée, un véhicule doit lui céder le passage même en dehors d'un passage protégé. Le conducteur qui va à l'encontre de cette règle est passible d'une amende de 135 € et de la perte de 4 points.

Rappel : de son côté, le piéton est appelé à la prudence, et à emprunter le passage piéton s'il en est distant de moins de 50m.

DERNIERE MINUTE

Le kiosquier nous quitte

Ce sera effectif au 31 décembre. Depuis l'été 2008, il nous proposait ses journaux et revues dans le kiosque flambant neuf installé place de la gare. Il nous quitte pour un emploi salarié plus proche de son nouveau domicile. Un nouveau kiosquier est recherché.

Bulletin rédigé par l'Association, le 22 décembre 2010